

# REPUBLIQUE FRANCAISE



## MAIRIE DE VAUX

### COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 mai 2021

**Nombre de conseillers élus : 15** Sous la Présidence du Maire Jean COMBELLES,

**Conseillers en fonction : 15**

**Membres Présents :**

Mmes BOLOT Hélène, COLLET Nicole, DAAB Sandra, DECAMUS Sophie, LAUER Martine.  
MM. ANCIEN Stéphane, FAVRE Christian, MOSCATO Georges, SCHARFF Christophe, THOMAS Julian.

**Conseillers présents : 13**

**Procuration :**

Mme BRUNDU-REMY Isabelle, Michel RAJAONARISON

**Conseillers absents :**

HEITZ Daphné

**Date de la convocation :**

21 mai 2021

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

*Mme DECAMUS Sophie* est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2021 :**

Monsieur le maire donne lecture du procès-verbal et demande s'il y a des observations, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Modification des tarifs du périscolaire communal

- Commissionnement des agents du pôle d'application du droit des sols de Metz-Métropole
- Règlement intérieur et horaires d'ouverture de City-Stade
- Points divers :
  - État d'avancement du site internet de la commune
  - Bibliothèque municipale
  - Organisation du périscolaire

### **Modifications des tarifs du périscolaire communal**

Madame BOLOT Hélène explique les grandes lignes envisagées concernant la Garderie périscolaire (document qu'elle avait envoyé par mail à l'ensemble du conseil en amont).

Propositions faites :

⇒ Baisse du tarif de 1 euro entre midi

⇒ Baisse du tarif « fréquentation exceptionnelle » mais sera limitée à 5/an

⇒ En cas d'A.P.C, le périscolaire ne pourra plus prendre en charge les déplacements et/ou accompagnement de l'enfant. Cela sera précisé aux parents, ils devront donc s'organiser en fonction de cette décision.

⇒ Prix unique de 5 euros pour les enfants présentant des allergies. Ce tarif sera appliqué sur présentation d'un certificat médical.

Vote : Voté à l'unanimité

### **Commissionnement des agents du pôle d'application du droit des sols de Metz-Métropole**

Monsieur le Maire prend lecture du courrier de Metz-Métropole reçu en mairie.

Metz-Métropole demande de commissionner des agents faisant partie de leurs effectifs et soumet plusieurs postulants, Monsieur le Maire cite et présente aux membres du conseil, les sept personnes positionnées. Monsieur le Maire explique qu'il ne s'y oppose pas, cependant il veut garder le pouvoir d'approbation concernant sa commune.

Vote : Pour 10

Contre 2

Abstention 2

### **Refonte du règlement intérieur du City-Stade**

La réouverture du City-Stade est prévue pour le 9 juin.

⇒ Horaires prévus pour les enfants des écoles de Vaux :  
8h15 / 11h45 et 13h30 / 16h00

⇒ Pour le périscolaire, les mercredis éducatifs et l'accueil collectif de mineurs

⇒ Ouverture au public le mercredi, samedi et dimanche de 10h00 à 19h00

Il est précisé que l'utilisation d'un ballon **uniquement** en mousse est autorisée.

⇒Lors de la location de la salle des fêtes, le règlement du City-Stade sera donné en annexe et un ballon en mousse pourra être proposé avec la location.

Vote du nouveau règlement du City-Stade avec une demande faite par certains membres du conseil pour que l'on réfléchisse et mette en œuvre un projet d'aménagement pour créer un lieu d'accueil et de jeux pour les « ados et jeunes adultes » du village. Il sera mis en attendant un projet viable, des poteaux en bois pour marquer l'endroit d'un possible terrain de foot éphémère.

Vote : Voté à l'unanimité

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h00.